



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 8 AVRIL 2024 À 18H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu **le lundi 8 avril 2024, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 :
Conseiller 4 : Éric Bourdeau
Conseillère 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absences:

Stephen Ovans

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; la Directrice générale par intérim et greffière, Madame Francine Crête, est également présente.

La Mairesse informe les citoyens présents que la directrice générale par intérim et greffière, Madame Francine Crête, procédera à l'enregistrement sonore des délibérations du Conseil pour les besoins de rédaction du procès-verbal.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

24-04-099

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;
QUE puisqu'il y a quorum, la séance est déclarée ouverte à 18h32.

ADOPTÉE

24-04-100

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Éric Bourdeau**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour en reportant les points :

- 4.5 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'exécution de travaux de réhabilitation environnementale des sols à la suite de travaux de remblais et d'enfouissement illégaux sur le lot no. 5 620 422;
- 6.1 Dépôt du Registre des déclarations des dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus par les élus municipaux en 2023;

et en ajoutant les points :

- 10.3 Jour de la terre – 20 avril 2024
- 10.4 Jour de la terre – 27 avril 2024
- 10.5 Concert Le Chœur en fugue – 24 mai 2024
- 10.6 Brunch du Club des Lions.

Le point varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2024;
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 mars 2024;
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2024.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1 Approbation des opérations financières;
- 4.2 Octroi de contrat pour service animalier;
- 4.3 Renouvellement du contrat de conciergerie pour les édifices municipaux;
- 4.4 Dons autorisés pour l'année 2024;
- 4.5 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'exécution de travaux de réhabilitation environnementale des sols à la suite de travaux de remblais et d'enfouissement illégaux sur le lot no. 5 620 422. (Reporté)

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 131-2024 sur les animaux domestiques et chiens dangereux;
- 5.2 Adoption du règlement 8-2024.1 modifiant le règlement 8-2024 en regard au traitement des élus;
- 5.3 Adoption du règlement no. 39-2024 sur la tarification des services municipaux.

6. CONSEIL MUNICIPAL

- 6.1 Dépôt du Registre des déclarations des dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus par les élus municipaux en 2023.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Inspection du réseau d'égout – Remboursement de frais pour les services d'un plombier;
- 7.2 Octroi de contrat – Travaux de réfection du chemin Upper Concession;
- 7.3 Octroi de contrat – Acquisition de compteurs d'eau;
- 7.4 Octroi de contrat – Installation de compteurs d'eau;
- 7.5 Octroi de contrat – Marquage et lignage de rues;
- 7.6 Autorisation pour la vente du rouleau compacteur.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 Entente intermunicipale prévoyant l'entraide de service de sécurité entre les municipalités de Hinchinbrooke et Ormstown.

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 9.1 Permis émis durant le mois de mars 2024.

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Bibliothèque;
- 10.2 Exposition Mark Walsh;

11. COMMUNICATIONS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1 Ministre des affaires municipales – Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le Gouvernement du Québec et les municipalités.

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

24-04-101

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 mars 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 mars 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

24-04-102

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 mars 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 14 mars 2024.

QUE tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises en apportant une modification à la résolution 24-03-089 pour y lire :

« **EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur; »

ADOPTÉE

24-04-103

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 27 mars 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

4 ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

24-04-104

4.1 Approbation des opérations financières.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du Conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions

D'APPROUVER la liste des opérations financières en date du 8 avril 2024, jointe au présent procès-verbal à l'**Annexe A**, pour un montant total de 340 968,12\$.

ADOPTÉE

24-04-105

4.2 Octroi de contrat pour service animalier.

ATTENDU QUE l'offre de services liant la municipalité à l'organisme et refuge SPCA Monani-Mo, contrôleur animalier, a pris fin en août 2023;

ATTENDU l'offre de l'organisme Chaby et Chiens afin de prendre le service pour le contrôle animalier pour l'année 2024 celle-ci étant au prix forfaitaire annuel de six mille six cents dollars, toutes taxes incluses, et ce pour tous les services inclus et décrits dans ladite offre de services, datée du 24 février 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCEPTER l'offre de services de l'organisme et refuge Chaby et Chiens, contrôleur animalier, telle que ci-haut décrite et ce, pour l'année 2024 et de **MANDATER** la direction générale pour rédiger une entente de service animalier avec l'organisme Refuge Chaby et Chiens situé à Beauharnois.

ADOPTÉE

24-04-106

4.3 Renouvellement du contrat de conciergerie pour les édifices municipaux.

ATTENDU QUE le contrat de conciergerie vient à échéance le 9 avril 2024 ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite renouveler l'entente de services pour conciergerie jusqu'au 31 décembre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le renouvellement de l'entente de services pour conciergerie entre Madame Samantha Ouellet et la Municipalité d'Ormstown pour une période de neuf (9) mois au montant de 26 030\$, se terminant le 31 décembre 2024.

QUE cette dépense soit imputée aux postes comptables 02-190-00-522, 02-701-20-521 et 02-702-30-522.

ADOPTÉE

4.4 Dons autorisés pour l'année 2024.

ATTENDU l'approbation de la liste des demandes de dons et commandites pour l'année 2024 lors de la séance du 11 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

D'AUTORISER le paiement des dons et commandites pour l'année 2024 comme suit :

Club de Soccer	Camp de jour	21 000\$
Communic'Action	Soutien aux aînés et ceux qui souffrent de perte d'autonomie	250\$
Club de l'Âge d'or Ormstown	Équiper le local et offrir des services	1 000\$ (+ 500\$ Noël)
Sentier des Papillons (Butterfly way)	Contribution financière	500\$
SABEC	Aide financière 2024	10 000\$
Marché Fermier	Tenue Marchés Fermier et de Noël 2023 + Marché de Pâques 2024	Utilisation du Centre Récréatif + Tables et chaises + 150\$
Légion Royale, branche 196 Ormstown	Armistice	60\$
Légion Royale, branche 196 Ormstown	Aide financière pour support et action communautaire	2 000\$
Club des Lions d'Ormstown	Guignolée du temps des fêtes	1 500\$
Loisirs Ormstown Activities members	Jour de la terre	250\$

ADOPTÉE

4.5 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'exécution de travaux de réhabilitation environnementale des sols à la suite de travaux de remblais et d'enfouissement illégaux sur le lot no. 5 620 422.

Sujet reporté

5 AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 131-2024 sur les animaux domestiques et chiens dangereux.

Avis de motion est donné par le conseiller **Shane Beauchamp** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 131-2024 modifiant le règlement 131-2022 sur les animaux domestiques et chiens dangereux.

Le projet de règlement est déposé à la présente séance et dispense de lecture est donnée, chacun attestant avoir fait la lecture du présent projet de règlement.

QUE conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

24-04-109

5.2 Adoption du règlement 8-2024.1 modifiant le règlement 8-2024 en regard au traitement des élus.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a adopté le Règlement no. 8-2024 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation et qu'il y a lieu de le modifier;

ATTENDU une irrégularité aux articles 4 et 6 du règlement numéro 8-2024 adopté lors de la séance du 15 janvier 2024;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 11 mars 2024;

ATTENDU l'avis public daté du 15 mars 2024 publié conformément à l'article 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, des copies du présent règlement sont mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau** **APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant tel que prévu à l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

QUE le règlement portant le numéro 8-2024.1 modifiant le règlement no. 8-2024 en regard au traitement des élus, soit adopté.

ADOPTÉE

24-04-110

5.3 Adoption du règlement no. 39-2024 sur la tarification des services municipaux.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier les tarifs concernant les différents services offerts;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le conseiller **Éric Bourdeau** lors de la séance extraordinaire du 2 avril 2024;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer** **APPUYÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le règlement numéro 39-2024 modifiant le règlement 39-2023 sur la tarification des services municipaux.

ADOPTÉE

6 CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Dépôt du Registre des déclarations des dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus par les élus municipaux en 2023.

Sujet reporté

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

24-04-111

7.1 Inspection du réseau d'égout – Remboursement de frais pour les services d'un plombier.

ATTENDU QUE le client no. 2482 a dû faire appel aux services d'un plombier pour procéder au déblocage de la conduite sanitaire ;

ATTENDU QU'il a été démontré que la problématique provenait de l'entrée de service du côté de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau** **APPUYÉE** par le conseiller **Shane Beauchamp** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le remboursement d'un montant de 567,11\$, taxes incluses, au client no. 2482 puisque ce dernier a dû faire appel à un plombier et que le blocage provenait du côté de l'entrée.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-320-00-995

ADOPTÉE

24-04-112

7.2 Octroi de contrat – Travaux de réfection du chemin Upper Concession.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres par le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) afin d'obtenir des soumissions pour des travaux de réfection du chemin Upper Concession ;

ATTENDU QUE six (6) soumissions ont été reçues en date du 8 avril 2024, soit :

Ali Excavation Inc. au montant de 1 314 976,82\$, toutes taxes incluses
Eurovia Québec construction, au montant de 1 396 885,25\$, toutes taxes incluses
Roxboro, au montant de 1 397 181,33\$, toutes taxes incluses
Pavage Céka Inc. au montant de 1 539 674,24\$, toutes taxes incluses
Pavage Axion au montant de 1 559 317,21\$, toutes taxes incluses
Les Pavages Ultra au montant de 1 683 711,58\$, toutes taxes incluses

ATTENDU QUE la conformité des soumissions reçues a été validée ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉE par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de réfection du chemin Upper Concession au plus bas soumissionnaire conforme, soit Ali Excavation Inc. pour un montant de 1 314 976,82\$, toutes taxes incluses, sous réserve de l'approbation d'un règlement d'emprunt par la ministre des Affaires municipales et de l'habitation.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 23-040-00-721.

ADOPTÉE

24-04-113

7.3 Octroi de contrat – Acquisition de compteurs d'eau.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour acquisition de compteurs d'eau ;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue le 8 avril 2024, soit :

CDEDQ – Compteurs d'eau du Québec au montant de 71 314,16\$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU QUE la conformité de la soumission reçue a été validée ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉE par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de 115 compteurs d'eau pour commerces, institutions et résidences à la firme CDEDQ – Compteurs d'eau du Québec au montant de 71 314,16\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 23-053-00-721.

ADOPTÉE

24-04-114

7.4 Octroi de contrat – Installation de compteurs d'eau.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour l'installation de compteurs d'eau ;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue le 8 avril 2024, soit :

Plomberie Desmarais Inc. au montant de 93 300\$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU QUE la conformité de la soumission reçue a été validée ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉE par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'OCTROYER le contrat pour l'installation de 115 compteurs d'eau pour commerces, institutions et résidences à la firme Plomberie Desmarais Inc. pour un montant maximum de 93 300\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 23-053-00-721.

ADOPTÉE

24-04-115 7.5 Octroi de contrat – Marquage et lignage de rues.

ATTENDU QUE la Municipalité d’Ormstown a procédé à un appel d’offres sur invitation afin d’obtenir des soumissions pour le marquage et lignage de rues ;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues le 4 avril 2024, soit :

Lignes Fit inc	An 1	41 004.68\$ taxes incluses
	An 2	41 004.68\$ taxes incluses
	An 3	41 004.68\$ taxes incluses
Marquage Traçage Québec	An 1	37 941.75\$ taxes incluses
	An 2	37 941.75\$ taxes incluses
	An 3	38 953.53\$ taxes incluses

ATTENDU QUE la conformité de la soumission reçue a été validée ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉE par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D’OCTROYER le contrat pour le marquage et lignage de rues à la firme Marquage Traçage Québec pour un montant de 37 941,75\$, taxes incluses pour la première et deuxième année et de 38 953,53\$, taxes incluses pour la troisième année.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-355-00-521.

ADOPTÉE

24-04-116 7.6 Autorisation pour la vente du rouleau compacteur.

ATTENDU QUE le rouleau compacteur de marque Dynap 1981 (no. 81-15) a été mis au rancart;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D’AUTORISER l’administration à procéder à la mise en vente du rouleau compacteur Dynap 1981 de la Municipalité d’Ormstown par appel d’offres publics; que le prix minimum de mise en vente soit de 1500\$.

QUE ce revenu soit imputé au poste comptable 01-271-00-000.

ADOPTÉE

8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

24-04-117 8.1 Entente intermunicipale prévoyant l’entraide de service de sécurité entre les municipalités de Hinchinbrooke et Ormstown.

ATTENDU QUE les municipalités de Hinchinbrooke et d’Ormstown désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal* afin de conclure une entente intermunicipale d’entraide mutuelle en cas d’incendie et d’intervention d’urgence ;

NONOBTANT le fait que la Municipalité soit membre de la Mutuelle de feu, une entente entre municipalités doit être conclue entre elles en considération des articles 32 et suivants de la *Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., chapitre S-3.4)*, le système d’entraide devant être établi entre les services de sécurité incendie municipaux et d’en établir les conditions, ce qui n’affecte en rien l’entente conjointe en vigueur avec la Mutuelle ;

ATTENDU QUE la Municipalité est en parfait accord avec toutes et chacune des obligations édictées dans le protocole d’entente portée à l’attention d’Ormstown;

ATTENDU QUE la proposition de protocole de la Municipalité de Hinchinbrooke été portée à l’attention du directeur adjoint du Service de sécurité incendie (SSI) d’Ormstown, Monsieur Steve Gruer et que ce dernier est en parfait accord afin qu’intervienne ce protocole d’entraide;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas :

DE CONTRACTER avec la Municipalité de Hinchinbrooke conformément au protocole d'entente déposé et produit en la présente séance, le tout en fonction des termes et conditions y établis pour une durée de (4) ans à compter de la date de signature des parties en cause, ledit protocole étant reconduit annuellement sans autre formalité, à moins d'un avis contraire signifié en ce sens par l'une ou l'autre des municipalités participantes conformément à son article 4;

DE MANDATER la mairesse, Mme Christine McAleer et la directrice générale par intérim et greffière, Mme Francine Crête afin de signer ledit protocole pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – Mars 2024.

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois de mars 2024.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Bibliothèque

La Mairesse mentionne les activités qui auront lieu à la bibliothèque au cours du mois d'avril 2024 :

- L'exposition des œuvres de Philippe Perreault se poursuit jusqu'au 27 avril.
- Le 20 avril, pour souligner le jour de la Terre, les 25 premiers enfants qui se présenteront à la bibliothèque recevront une carte abeille faite de papier ensemencé.
- Le 26 avril, il y aura un arrivage de 1 200 nouveaux livres.

10.2 Exposition Mark Walsh

La MRC du Haut-Saint-Laurent présente l'exposition « **Joyeux 50e anniversaire à *La petite maison dans la prairie*** » de Marc Walsh, un maquettiste originaire de Saint-Anicet. L'exposition se tiendra du 7 avril au 12 mai 2024 à la salle culturelle Alfred-Langevin située au 10, rue King à Huntingdon.

10.3 Jour de la terre – 20 avril 2024

Pour une deuxième année, le 20 avril prochain aura lieu le « Jour de la terre » à l'école CVR. Plusieurs activités auront lieu de 10h à 17h30. L'organisme Genie dans une bouteille sera également sur place.

10.4 Jour de la terre - 27 avril 2024

Pour une cinquième année consécutive, le groupe Loisirs Ormstown organise une activité dans le cadre du Jour de la terre qui aura lieu le 27 avril 2024 pour ramasser les déchets laissés dans les rues et les parcs au cours de l'hiver afin de redonner un air plus propre à la Municipalité. L'activité sera suivie d'un pique-nique dans le parc près du Centre récréatif.

10.5 Concert groupe Chœur en Fugue

Le 24 mai prochain aura lieu à l'Église St-Malachie un concert donné par le groupe « Chœur en Fugue » de Châteauguay. Des billets seront disponibles gratuitement à l'Hôtel de Ville pour les citoyens de la Municipalité d'Ormstown et au coût de 10\$ pour les non-citoyens.

10.6 Brunch des Lions

Le 21 avril 2024, au Centre récréatif, aura lieu le brunch du Club des Lions de 10h30 à 13h30.

11. COMMUNICATION

Aucun sujet.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

12.1 Ministre des affaires municipales – Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le Gouvernement du Québec et les municipalités.

La mairesse mentionne qu'une aide financière au montant de 16 224\$ a été reçue de la ministre des Affaires municipales et de l'habitation dans le cadre du nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximités (municipalités). Cette aide financière sera utilisée entre autres pour promouvoir l'écocentre.

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Les questions relatives au service d'urbanisme qui font état d'une situation particulière, autre que celles indiquées sur l'ordre du jour de la séance actuelle, seront transférées au directeur général qui prendra rendez-vous avec la personne concernée. Les membres du Conseil n'ont pas accès aux données des divers dossiers et n'ont pas à se prononcer sur le travail du personnel.

Quatre (4) questions sont posées et répondues.

24-04-118

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 19h09.

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête, Directrice générale par
intérim et Greffière